

DSa  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION



BURKINA FASO  
*Unité - Progrès - Justice*

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,  
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET  
PROFESSIONNELLE, ET DES BOURSES

Ouagadougou, le

21 AVR 2021

DIRECTION DES BOURSES ET DES  
AIDES FINANCIERES

N° 2021 \_\_\_\_\_ /MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

# COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a l'honneur de porter à la connaissance du public burkinabè que le Gouvernement mauricien offre des bourses aux étudiants méritants résidents des Etats membres de l'Union Africaine ou des pays du Commonwealth africain pour poursuivre des études supérieures dans les universités mauriciennes, au titre de l'année académique 2021-2022. A cet effet, le Burkina Faso a droit à quinze candidatures (15) pour les cycles Licence, Master et Doctorat soit cinq (05) par cycle. Les candidats intéressés par cette offre de bourses doivent s'inscrire en ligne et déposer par la suite leurs dossiers physiques au CIOSPB.

## I. Modalités et Conditions d'attribution

Les candidats intéressés doivent remplir les conditions suivantes :

- ✓ avoir 18 ans au moins et 26 ans au plus à la date de clôture des candidatures pour les programmes de Licence ;
- ✓ avoir 35 ans au plus à la date de clôture des candidatures pour les programmes de Master ;
- ✓ avoir 45 ans au plus à la date de clôture des candidatures pour les programmes de Doctorat.

## II. Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- ✓ un formulaire de demande dûment rempli ;
- ✓ une copie certifiée conforme de l'extrait de naissance ;
- ✓ les copies légalisées des diplômes et relevés de notes d'études secondaires et universitaires antérieures ;

- ✓ un certificat de nationalité burkinabè ;
- ✓ une copie légalisée de la page biométrique du passeport ;
- ✓ un certificat médical délivré et signé par un médecin agréé ;
- ✓ une fiche de nomination visée par l'agence de présélection du pays concerné (le CIOSPB) ;
- ✓ une attestation de préinscription dans un établissement public d'enseignement supérieur à Maurice ;
- ✓ un projet de recherche de 750 mots pour les candidats au Master et 1500 mots pour les candidats au Doctorat ;
- ✓ une lettre d'encadrement délivrée par un directeur de thèse dans une université mauricienne pour les étudiants en Doctorat ;
- ✓ une attestation de maîtrise de l'anglais (TOEFL avec un crédit minimum de 550 points).

**Nota Bene :**

- ✓ les dossiers incomplets sont irrecevables ;
- ✓ les pièces originales ne doivent pas être insérées dans la demande ;
- ✓ une liste des établissements d'enseignement supérieur publics peut être consultée à la section 8 des consignes à l'attention des candidats au site web: [http://www.tec.mu/public\\_institutions](http://www.tec.mu/public_institutions) ;
- ✓ la soumission des dossiers se fait d'abord par voie électronique à l'adresse suivante : <http://ministry-education.govmu.org> ou <http://highereducationmauritius.com> et ensuite, le candidat est tenu d'imprimer le fichier dûment rempli et signé avant de le soumettre au CIOSPB ;
- ✓ la présélection se fera sur examen de dossier ;
- ✓ les résultats définitifs seront disponibles après examen des dossiers de candidatures par la commission en charge de la validation des résultats de Maurice.

**La date limite de soumission des candidatures par voie électronique est fixée au 30 avril 2021 ; et quant à la date limite de soumission des dossiers physiques, elle est fixée au 14 mai 2021.**

**P/le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général**



**Pr Mahamadou SAWADOGO**  
*Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques*